

Nos solutions juridiques

Achat et Vente d'immeubles

1. Démarches complètes auprès de la délégation des impôts compétente pour la constitution du dossier administratif de demande de pièces justificatives nécessaires à l'obtention d'un numéro d'identification d'étranger.
2. Démarches complètes auprès du ministère de l'intérieur pour la constitution du dossier administratif de demande du numéro d'identification d'étranger.
3. Rédaction de précontrats, de contrats d'option de vente, arrhes ou autres documents similaires.
4. Vérification des charges pesant sur la propriété sur le registre de la propriété valable.
5. Vérification de la situation urbanistique de l'immeuble auprès de la mairie compétente.
6. Vérification des possibles dettes du cédant auprès de la communauté des propriétaires.
7. Vérification de l'accomplissement des obligations fiscales relatives à l'impôt sur les biens immobiliers.
8. Acquiescement simulé des impôts et charges, afin d'établir une prévision du coût de l'opération.
9. Vérification du régime matrimonial applicable et conseil sur les conditions juridiques d'acquisition d'un immeuble.
10. Préparation de l'acte notarial.
11. Assistance pour la gestion bancaire nécessaire.
12. Assistance pour l'octroi de l'acte en qualité de conseiller.
13. Traduction orale et littérale de l'acte d'achat et de vente préalable à la signature et traduction écrite du contenu général de celui-ci.

Tarraco Iuris Advocats

Bureau international d'avocats fondé en 1994 en Tarragone.

Spécialistes en contrat civil, protection de données, conseil fiscal et gestion internationale de patrimoines.

14. Elaboration et présentation de la déclaration d'impôt correspondante.

15. Inscription de l'acte au registre de la propriété.

16. Communication du changement de propriétaire à la mairie compétente en vue du paiement des impôts et des taxes municipales.

17. Dans le cas d'une vente à un non résident, élaboration et présentation de la déclaration de liquidation des retenues fiscales en vue de l'IRPF et de la gestion du paiement des possibles remboursements.